

Votants: 83 Convocation du Conseil de Communauté: le 20 juin 2014 Affichage du Compte-rendu Sommaire: le 01/07/2014

#### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 30 juin 2014

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CAN ET LE RESEAU DES PROFESSIONNELS DU NUMERIQUE EN POITOU-CHARENTES (SPN) - VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2014

### Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Jean-Claude BARRAUD, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Michel BOURUMEAU, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Amaury BREUILLE, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Sylvie DEBOEUF, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Dominique JEUFFRAULT, Bruno JUGE, Gerard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Nicolas MARJAULT, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Serge MORIN, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER, Michel VEDIE

# Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Didier DAVID à Elisabeth MAILLARD, Luc DELAGARDE à Alain BAUDIN, Romain DUPEYROU à Simon LAPLACE, Marie-Chantal GARENNE à Sylvette RIMBAUD, Anne-Lydie HOLTZ à Christelle CHASSAGNE, Agnès JARRY à Elmano MARTINS, Guillaume JUIN à Lucien-Jean LAHOUSSE, Rabah LAICHOUR à Gerard LABORDERIE, Jacqueline LEFEBVRE à Jeanine BARBOTIN, Rose-Marie NIETO à Dominique SIX, Michel PAILLEY à Alain GRIPPON, Sebastien PARTHENAY à Marc THEBAULT, Nathalie SEGUIN à Nicolas MARJAULT

## Titulaires absents suppléés :

## Titulaires absents:

Thierry BEAUFILS, Gérard GIBAULT, Robert GOUSSEAU, Alain LAUDES, Marcel MOINARD

## <u>Titulaires absents excusés :</u>

Charles-Antoine CHAVIER, Didier DAVID, Luc DELAGARDE, Romain DUPEYROU, Marie-Chantal GARENNE, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Guillaume JUIN, Rabah LAICHOUR, Jacqueline LEFEBVRE, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY, Sebastien PARTHENAY, Nathalie SEGUIN

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Simon LAPLACE

# **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

## **CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 30 JUIN 2014**

# DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – CONVENTION DE PARTENARIAT ENTRE LE CAN ET LE RESEAU DES PROFESSIONNELS DU NUMERIQUE EN POITOU-CHARENTES (SPN) - VERSEMENT DE LA SUBVENTION 2014

Monsieur Claude ROULLEAU, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur proposition du Président,

## Rappel du Contexte :

Par délibération du 26 septembre 2011 de la Communauté d'Agglomération du Niortais a adopté son Schéma de Développement Economique et Commercial (SDEC) qui identifie la filière des Sociétés de Services en Ingénierie Informatique (SSII) comme l'une des filières prioritaires du territoire.

Les « SSII » représentent sur la Communauté d'Agglomération de Niort, une filière en plein développement, confortée par les besoins croissants de leurs principaux clients : les Mutuelles d'assurances, les Administrations présentes localement, les PME/PMI installés en Région. Lors de l'étude menée par la CAN en juin 2011 pour dresser une cartographie de ces entreprises, ce sont 116 sociétés de ce secteur qui ont été répertoriées, principalement sur Niort et sa périphérie, avec plus de 1 500 salariés, et un potentiel de création d'emplois important.

Depuis 2012, la CAN a engagé des partenariats afin de conduire ses projets et afin de répondre aux attentes exprimées par les entreprises de la filière elle-même :

- 1) Aider les entreprises dans leurs démarches de recrutement et de formation en créant les conditions favorables
- 2) Investir dans l'aménagement du territoire
- 3) Renforcer l'image du territoire pour pouvoir attirer des ressources

Ces 3 axes se sont matérialisés à travers des job dating (mars 2013 et janvier 2014), des évènements marquants pour le territoire (Niort Numeric en mars 2013 et les Rencontres Niortaises de l'Informatique Décisionnelle en mars 2014), des réunions thématiques régulières avec les entreprises (innovation et RH).

Les axes de développement de la filière :

Aujourd'hui, la CAN souhaite se positionner sur quatre axes stratégiques pour créer les conditions favorables au développement de la filière numérique sur son territoire:

- 1) SOUTENIR la mise en œuvre d'une dynamique collaborative autour des « SSII » et du numérique
- 2) CREER des conditions attractives pour la création ou la venue d'entreprises de la filière
- 3) ACCOMPAGNER le développement des nouvelles formations pour les besoins futurs du secteur
- 4) FAVORISER l'aménagement numérique sur le territoire (THD locaux spécialisés...)

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20140630-c42-06-2014-DE Date de télétransmission : 04/07/2014 Date de réception préfecture : 04/07/2014 Le partenariat avec le réseau des professionnels du numérique du Poitou-Charentes (SPN) : renforcer la démarche partenariale et animation de la filière

Le SPN, reconnu Grappe d'entreprises en 2011, accompagne depuis plus de 10 ans la structuration et le développement de la filière numérique régionale et l'intégration des technologies numériques dans les entreprises tous secteurs d'activités confondus.

Depuis 3 ans, ce réseau est identifié comme un acteur de référence en région et au niveau national.

Ainsi, dans le cadre d'une convention triennale, la CAN et le SPN souhaitent s'associer et proposer des actions destinées à dynamiser la filière sur le territoire.

## Les actions proposées :

Ces actions sont de nature à renforcer le travail partenarial entre les entreprises et les acteurs économiques locaux.

- 2 types d'actions sont proposés et sont développés dans la convention jointe à la présente délibération :
- 1) Actions collectives pour les entreprises du territoire (conférences thématiques, animations de petits déjeuner TIC, animation du groupe Niort Numeric Innovation...)
- 2) Relai d'information et soutien des actions du territoire en faveur de la filière (relai auprès des réseaux professionnles des actions niort numeric, communication, participation au cas par cas aux évènements organisés dans le cadre de Niort numeric ...)

Subvention sollicitée par le SPN pour permettre l'application du plan d'action :

Pour financer l'activité de l'association et permettre l'application du plan d'action 2014, il est proposé de verser une subvention de 30 000€ pour l'année 2014 à l'association SPN, Réseau des Professionnels du Numérique en Poitou Charentes. La convention cadre (jointe en annexe) définit les modalités de mise en œuvre des actions sur notre territoire pour une durée de 3 ans.

Le montant de la subvention accordée en 2015 et 2016 fera l'objet d'une nouvelle délibération. Un acompte de 18 000 € sera versé à la notification de la présente convention et le solde sera versé en décembre 2014 sur présentation du bilan des actions réalisées.

Un rapport d'activité de l'année 2014 est exigé pour présenter le résultat des actions menées sur le territoire de la CAN et pour mesurer leurs impacts.

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Approuver l'attribution de la subvention de 30 000 € HT au titre de l'année 2014 au SPN.
- Approuver le plan d'action proposé dans la convention jointe,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer cette convention et les documents afférents.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour: 83 Contre: 0 Abstention: 0 Non participé: 0

**Claude ROULLEAU** 

Vice-Practusé de réception en préfecture 0/9-9-00-15-0-15-0-29-0-30-c42-06-2014-DE Date de télétransmission : 04/07/2014 Date de réception préfecture : 04/07/2014